

Réunion du conseil d'administration du 8 Septembre 2023

A l'École Saint-Christophe – Saint-Christol-lez-Alès,
Le 8 Septembre 2023, à 18h45

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de l'A.P.E.L Saint-Christophe, en présence de la directrice de l'établissement. Cette réunion clôture l'année scolaire 2022-2023.

M. CAGNON préside la séance en sa qualité de Président de l'association, Mme CHAT est désignée secrétaire de séance en sa qualité de Secrétaire de l'association.

Etaient présents :

- M. CAGNON (Président)
- Mme CHAT (Secrétaire)
- Mme BONNEFILLE (Trésorière)
- Mme MUR (Vice-secrétaire)
- Mme DOXIN (Vice-Trésorière)
- Mme BOUGOUIN
- Mme GOMEZ
- Mme POMARET
- Mme JOUANNIN
- Mme COMTE
- M. LAHCENE
- Mme RIBES

Absents ayant donné procuration :

- Mme SOUCHON

Absents excusés :

- Mme CELLIER (Vice-présidente)
- M. BAFFIE
- Mme LE DREAU
- M. MIJO
- Mme COLLIN
- Mme REDARES

Absents non-excusés :

- Mme MAURIN
- M. ROESCH

Invités (sans droit de vote) présents :

- Mme ITIER (Directrice de l'École Saint-Christophe)

L'ordre du jour communiqué par le Président par courriel du 7 Septembre 2023 est défini comme suit :

- 1/ Bilan depuis le CA du 29 Juin 2023
 - a) Bilan financier depuis le dernier CA (vote)
 - b) Bilan moral

- *Commande des calendriers*
- *Divers travaux réalisés par l'OGEC durant les vacances (sol classe MS)*
- *Installation des brises-vue sur les grillages de cour (côté primaire)*

2/ Points de discussion

- a) Préparation de l'AGO du 22 septembre 2023 (vote)
- b) Animations à venir lors du 1^{er} trimestre (vote)
 - *Calendrier prévisionnel des activités de l'année scolaire*
 - *Vente de calendriers*
 - *Photos de classe*
 - *Semaine du goût*
 - *La grande lessive*
 - *Vente de fleurs d'automne*
 - *Vente de crêpes/gâteaux des vacances de Toussaint*
 - *Spectacle de Noël*
 - *Loto*

3/ Questions diverses

Les membres du conseil d'administration débattent sur les sujets suivants pour permettre l'organisation de ces événements.

1/ Bilan depuis le conseil d'administration du 29 Juin 2023

a) Bilan financier depuis le dernier Conseil d'Administration

Madame BONNEFILLE fait état des recettes et des dépenses réalisées depuis le dernier CA, les lamelles pour occulter la cour de primaire ont été achetées et les frais bancaires ont légèrement augmenté.

Un solde positif se dégage.

Le rapport financier est soumis au vote.

En l'état, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

b) Bilan moral

M. CAGNON fait état des différentes actions réalisées depuis le dernier CA.

→ **Commande des calendriers**

La commande des calendriers a eu lieu en juillet par Mme POMARET comme convenu lors du dernier CA. La livraison devrait s'effectuer fin septembre, début octobre.

→ **Divers travaux réalisés par l'OGEC pendant les vacances**

M. CAGNON indique que le sol de la classe de MS a été complètement refait par M. DI MASSIMO au mois d'août.

Lors de la dernière réunion, l'APEL avait fait un don à l'OGEC pour l'achat d'un défibrillateur. Mme ITIER a eu un devis par un ancien parent de l'école et demande à l'APEL de prendre le relais. M. CAGNON s'occupera de le commander.

Lors de la mise en service, l'ancien parent, étant du milieu médical viendra faire la formation du personnel à titre gratuit.

Un don a aussi été provisionné pour l'achat de mobilier plus ergonomique pour une classe. M. CAGNON est chargé de faire établir un devis afin d'estimer la somme à ajouter pour espérer équiper une classe pour la rentrée prochaine.

→ **Installation des brises-vues sur les grillages de la cour**

Certains membres de l'APEL sont venus le jeudi 24 août pour mettre les lamelles en place sur les grillages du fond de la cour primaire.

A noter qu'il faut revenir pour consolider à l'aide de colliers les barres du bas. Mme COMTE doit aussi voir pour acheter une barre en PVC pour le dernier grillage.

2/ Points de discussion

a) Préparation de l'AGE du 22 Septembre 2023

Lors des derniers CA, il avait été soulevé la question de mise à jour des statuts et d'organisation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour cela. L'APEL du Gard ne nous ayant pas envoyé l'exemple des statuts le vendredi 22 Septembre 2023 se tiendra donc une Assemblée Générale Ordinaire.

M. CAGNON mettra à jour le Power Point pour le 22 septembre afin d'expliquer le rôle de l'APEL et ses actions.

A la suite de l'AG, un Conseil d'Administration se tiendra afin d'élire les membres du bureau.

b) Animations à venir lors du 1^{er} trimestre

L'Assemblée générale n'ayant pas encore eu lieu, il est impossible de voter sur ces animations, Mme Itier propose de reporter le sujet au prochain conseil d'administration avec le bureau nouvellement élu.

Puisque la photo de classe a eu lieu le Jeudi 7 Septembre 2023 et qu'il est possible que nous les recevions avant l'AG, nous échangeons tout de même sur ce sujet afin d'organiser la vente.

→ **Photos de classe**

M. CAGNON se chargera de récupérer les photos dès que celles-ci seront prêtes. A réception, il faudra répartir les photos par classe et apposer une étiquette avec le nom de l'enfant. Nous ferons passer une note aux parents se portant volontaires pour préparer et vendre les photos.

A ce moment, nous pourrons communiquer sur la date de vente.

3/ Questions diverses

Madame ITIER fait remonter au CA de l'APEL les difficultés qu'elle vient de rencontrer avec des riverains au sujet du stationnement aux heures de rentrée et de sortie des classes. Plusieurs voisins se plaignent des difficultés de circulation et de stationnement aux heures de pointes, certains ayant même contacté la police municipale.

Compte tenu de la configuration du quartier et du temps limité de la concentration des véhicules, le bon sens s'impose habituellement, même auprès des forces de l'ordre et la Mairie.

En revanche, Madame ITIER a été contacté par une riveraine mécontente qui a constaté qu'un parent stationnait, même très temporairement, devant son portail d'entrée, l'empêchant ainsi de quitter son domicile. L'ayant interpellé pour lui indiquer qu'elle quittait à ce moment même sa propriété, le parent aurait refusé d'en tenir compte et de déplacer immédiatement son véhicule le temps d'aller récupérer son enfant à l'école.

Les membres du CA de l'APEL s'accordent parfaitement avec Madame ITIER sur le fait que ce type de comportement discourtois est évidemment à bannir afin de conserver une bonne entente avec riverains de l'école, généralement compréhensifs et tolérants, et éviter surtout l'intervention de la police municipale pour verbalisation.

La réunion a pris fin à 20h30

<p>ASSEMBLEE GENERALE : Vendredi 22 Septembre 2023</p>
--

<p>PROCHAINE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Mardi 26 Juin 2023 à 18h45</p>

Le président : M. CAGNON

La secrétaire : Mme CHAT